Commune de ROSENAU

FOURNITURE ET INSTALLATION DE LUMINAIRES ET CANDÉLABRES

– Marché public de fourniture et d'installation de luminaires et candélabres permettant la rénovation de l'éclairage public de la Commune de ROSENAU –

Consultation dans le cadre d'un marché public de fournitures passé selon la forme d'une procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique

PROCEDURE DE CONSULTATION

Procédure adaptée pour les marchés jusqu'à 221 000€ HT pour les marchés publics de fournitures ou de services des collectivités locale

Table des matières

REGLEMENT DE CONSULTATION ..... **4 et suivantes**

1. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR
2.1. Objet
2.2. Mode de passation
2.3. Type et forme du contrat
2.4. Décomposition de la consultation
2.5. Nomenclature
3. CONDITIONS DE LA CONSULTATION
3.1. Phase unique
3.1.1 Date limite de réception des offres
3.1.2 Délai de validité des offres
3.1.3 Modalités d'examen des offres
3.2 Forme juridique du groupement
3.3 Variantes
3.4 Sous-traitance
3.5 CONDITIONS DU CONTRAT OU DELAI D'EXÉCUTION
3.5.1 Durée du contrat
3.5.2 Modalités essentielles de financement et de paiement
4. CONTENU DU DCE
5. RETRAIT DU DCE
5.1 Retrait au format électronique
5.2 Retrait au format papier
6. PRÉSENTATION DES OFFRES
6.1 Langue
6.2 Devise
6.3 Documents à produire
7. MODALITÉS D'ENVOI DES OFFRES
7.1 Transmission électronique
7.2 Transmission par support papier
8. EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES
8.1 Sélections des candidatures
8.2 Attribution du marché
8.3 Régularisation
8.4 Négociation
8.5 Offres anormalement basses
9. Traitement des données personnelles
10. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
11. VOIES DE RECOURS
12. CALENDRIER INDICATIF

ACTE D'ENGAGEMENT ..... **14 et suivantes**

1. OBJET
2. ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE
2. TARIFICATION
3. DÉLAIS D'EXECUTION DU MARCHÉ
4. OBSERVATIONS ÉVENTUELLES
5. PAIEMENT
6. DURÉE D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC
7. SIGNATURE
7.1 Par le titulaire individuel
7.2 En cas de groupement
8. IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L'ACHETEUR

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (C.C.A.P.) ..... **21 et suivantes**

1. OBJET DE CONSULTATION
2. LANGUE
3. ORGANISME ACHETEUR
4. PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ
5. DURÉE ET RESILIATION DU MARCHÉ
5.1 Durée du marché
5.2 Résiliation du marché.
6. CONDITIONS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS
6.1 Délai d'exécution.
6.2 Admission des prestations
6.3 Garantie(s)
6.4 Garantie pièces
7. GARANTIES FINANCIERES
8. AVANCE
9. PRIX
10. MODALITÉS DE RÈGLEMENT DES COMPTES
10.1 Établissement des factures et paiement
10.2 Délai global de paiement
11. PÉNALITÉS
12. ASSURANCE

13. RESILIATION……..
13.1 Conditions de résiliation……
13.2 Redressement ou liquidation judiciaire……
14. DROITS ……
15. CLAUSES COMPLÉMENTAIRES ……
16. DÉROGATIONS ……
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (C.C.T.P.) …… **30 et suivantes**
1. OBJET ET DESCRIPTIF DU MARCHÉ ……
1.1 DESCRIPTION TECHNIQUE ……
1.2 Garantie……
1.3 Spécifications ……
2. FORME DU MARCHÉ ……
3. DECOMPOSITION DU PRIX……
4. FACTURATION ……
5. MODALITÉS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS……
6. DÉLAIS DE LIVRAISON……
7. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DU TITULAIRE……
7.1 Obligation de résultat……
7.2 Obligation de garantie……..
7.3 Obligation en matière sociale ……
7.4 Obligation en matière environnementale……..
8. Dispositions générales relatives aux fournitures……
8.1 Qualité des articles……
8.2 Provenance des articles……..
8.3 Obligation de stockage des fournitures de rechange……
8.4 Normes et sécurité……
9. SPECIFICATIONS TECHNIQUES RELATIVES AUX MATÉRIELS……
9.1 Vérification et réception……
9.2 Garanties diverses des matériels……
10. RECEPTION……
11. GARANTIE ENTRETIEN DES INSTALLATIONS……
12. PÉNALITÉS ……
13. RÉSILIATION……
LA DÉCOMPOSITION DES PRIX GLOBALE ET FORFAITAIRE (D.P.G.F) …… **40 et suivantes**
ANNEXE……43